

POL 5410-40
Théorie des relations internationales

Hiver 2012

Horaire : jeudi 14h à 17h

Salle : à déterminer

Enseignant : Jérémie Cornut

Bureau : A-3744

Tél. : 514 987 3000, poste 7891

Heures de bureau : sur rendez-vous

Courriel (pour le cours seulement) : pol5410.uqam@gmail.com

Descriptif du cours

Introduction aux débats épistémologiques, ontologiques et normatifs en théorie des relations internationales. Étude critique du développement de ce champ, en commençant par les approches théoriques dominantes (réalisme, néoréalisme, libéralisme et néolibéralisme), le débat entre positivisme et post-positivisme, et la contestation épistémologique, ontologique et normative des approches dominantes, notamment par le marxisme, le constructivisme, la théorie critique, le postmodernisme et le féminisme.

Préalables

Pour pouvoir assister au cours, il est nécessaire d'avoir suivi avec succès les cours POL1400 - Introduction aux relations internationales et POL4422 - Le système international contemporain.

Objectifs du cours

L'objectif du cours est d'apprendre à maîtriser les outils théoriques permettant d'analyser les relations internationales : au-delà de la nécessaire connaissance de ces outils, une telle maîtrise est indispensable pour penser les relations internationales et, plus généralement, les phénomènes sociaux contemporains. L'accent sera particulièrement mis sur les débats épistémologiques et leurs implications pratiques.

Avertissement

Règlement no. 18 Article 2.1 Infraction

« Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement ».

Méthodologie d'enseignement

Chaque séance de trois heures consistera principalement en un cours magistral, pendant lequel les étudiant(e)s sont invité(e)s à participer en intervenant ou en posant des questions.

Évaluation

Le travail de l'étudiant(e) est évalué à **trois reprises**. En plus du séminaire (20%) et de l'examen final (40%), un travail d'analyse est à remettre en fin de session (40%). Le rapport de séminaire et le travail d'analyse doivent être **remis en version papier et envoyés en version électronique** à l'adresse pol5410.uqam@gmail.com. S'ils ne sont pas remis dans ces deux versions, ils ne seront pas corrigés.

-Séminaire le 29 mars 2012 (20%)

Le séminaire est une ronde de discussion portant sur un sujet précis. Les étudiant(e)s sont appelé(e)s à élaborer leur propre analyse et à la présenter en classe en 3 à 5 minutes. Puis une discussion a lieu.

L'étudiant(e) doit utiliser **un cadre théorique** pour analyser la guerre en Libye. L'étudiant(e) doit choisir un des cadres théoriques vus en classe ou présentés dans le manuel du cours, et faire l'analyse de la guerre en Libye grâce à ce cadre théorique. Pendant le séminaire, il faudra présenter cette analyse, et argumenter lors des débats en suivant ce cadre théorique. L'objectif de cet exercice est de mettre en application les analyses théoriques pour favoriser l'acquisition d'une bonne maîtrise des notions étudiées.

Chaque étudiant(e) doit remettre un **rapport** d'environ 5 pages qui expose de façon synthétique son analyse. Il doit contenir 1/ un aperçu de la question et des enjeux s'y rattachant, et 2/ l'analyse et les arguments en fonction du cadre théorique choisi. Ce rapport compte pour 15 % de la note finale du cours. Les retards ne seront pas tolérés. Le rapport doit être **remis le jour même au début du séminaire**. La participation au séminaire comptera pour 5% de la note finale.

-Travail de fin de session à remettre le 5 avril 2012 (40%)

L'étudiant(e) doit rédiger une dissertation d'une douzaine de pages maximum, dans laquelle il/elle comparera l'épistémologie, l'ontologie, la normativité et la méthodologie de deux théoricien(e)s des relations internationales de son choix – un(e) *mainstream* et un(e) critique. La dissertation devra comporter une introduction, une conclusion et plusieurs parties (apparentes dans le corps du texte), ainsi qu'une bibliographie comprenant au moins 15 références scientifiques. **Il faudra citer directement les deux théoricien(e)s choisi(e)s, et non seulement les situer dans un courant théorique.**

-Examen final en classe le 19 avril 2012 (40%)

Il portera sur la matière du cours et les lectures obligatoires. **Pour le réussir, il est indispensable de faire avec soin toutes les lectures obligatoires et d'assister à tous les cours.** Il s'agira de répondre à une série de questions à développement. L'étudiant(e) n'aura pas droit aux notes de cours, ni à aucun autre document.

Pour tous les travaux, l'orthographe est prise en compte dans l'évaluation, selon les modalités suivantes : au-delà de 5 fautes, 1% en moins par faute, jusqu'à un maximum de 10%.

Politique concernant les retards : les travaux doivent être remis en classe. Les travaux en retard seront remis au secrétariat du département de science politique. Une pénalité correspondant à 10% de la valeur du travail sera imposée par jour de retard.

Matériel bibliographique

Ouvrage obligatoire

MACLEOD, Alex et Dan O'MEARA (dir.), 2010, *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions.

Ouvrages complémentaires recommandés

MACLEOD, Alex, Evelyne DUFAULT, Frédérick GUILLAUME DUFOUR et David MORIN (dir.), 2008, *Relations internationales : Théories et concepts*, 3^e éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions.

BATTISTELLA, Dario, 2009, *Théories des relations internationales*, 3^e éd. mise à jour et augmentée, Paris : Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

DUNNE, Tim, Milja KURKI et Steve SMITH (dir.), 2007, *International Relations Theories: Discipline and Diversity*, Oxford/New York : Oxford University Press.

Calendrier

Avertissement : un étudiant ne pourra pas réussir l'examen en classe sans avoir fait attentivement toutes les lectures.

Semaine 1 : Jeudi 12 janvier 2012

Présentation du plan de cours, discussion et adoption de la formule pédagogique et du mode d'évaluation.

Semaine 2 : Jeudi 19 janvier 2012

Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ?

Lectures obligatoires :

MACLEOD, Alex et Dan O'MEARA, « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », dans Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e éd. revue et augmentée, Montréal : Athéna éditions, 2010, p. 1-18.

O'MEARA, Dan, « Comment évaluer et comparer les théories en Relations internationales », *ibid.*, p. 511-537.

Semaine 3 : Jeudi 26 janvier 2012

Le réalisme classique

Lecture obligatoire :

MACLEOD, Alex, « Le réalisme classique », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 63-85.

Semaine 4 : Jeudi 2 février 2012

Le libéralisme

Lecture obligatoire :

ROUSSEL, Stéphane et Dan O'MEARA, « Le libéralisme classique », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 131-151.

Semaine 5 : Jeudi 9 février 2012

Le marxisme

Lecture obligatoire :

O'MEARA, Dan, « La théorie marxiste », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 195-219.

Semaine 6 : Jeudi 16 février 2012

Le néoréalisme et le néolibéralisme

Lectures obligatoires :

MACLEOD, Alex, « Le néoréalisme », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 87-114.

MASSIE, Justin et Marie-Ève DESROSIERS, « Le néolibéralisme et la synthèse “néo-néo” », *ibid.*, p. 153-176.

Semaine 7 : Jeudi 23 février 2012

L'École anglaise et le constructivisme

Lectures obligatoires :

DUFAULT, Evelyne, « L'École anglaise », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 221-241.

O'MEARA, Dan, « Le constructivisme », dans Macleod et O'Meara, *ibid.*, p. 243-268.

Semaine 8 : Jeudi 1er mars 2012

Semaine de lecture

Semaine 9 : Jeudi 8 mars 2012

Le post-modernisme

Lecture obligatoire :

GRONDIN, David, « Le poststructuralisme », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 315-338.

Semaine 10 : Jeudi 15 mars 2012

La Théorie critique et le néomarxisme

Lectures obligatoires :

GUILLAUME-DUFOUR, Frédérick et Frantz GHELLER, « La Théorie critique », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 293-314.

O'MEARA, Dan, « La théorie néogramscienne », dans Macleod et O'Meara, *ibid.*, p. 269-291.

Semaine 11 : Jeudi 22 mars 2012

Le féminisme

Lecture obligatoire :

D'AOUST, Anne-Marie, « Les approches féministes », dans Macleod et O'Meara, *op. cit.*, p. 339-364.

Semaine 12 : Jeudi 29 mars 2012

Séminaire

Semaine 13 : Jeudi 5 avril 2012

Remise de l'essai

À quoi sert la théorie des relations internationales ?

Lecture obligatoire :

BATTISTELLA, Dario, « Théorie et pratique des relations internationales », dans Battistella, Dario, *op. cit.*, p. 581-622 (disponible à la réserve).

Semaine 14 : Jeudi 12 avril 2012

Le pragmatisme dans la théorie des relations internationales

Lecture obligatoire :

BAUER, Harry et Elisabetta BRIGHI, « Conclusions: on the obstacles and promises of pragmatism in international relations », dans Harry Bauer et Elisabetta Brighi (dir.), *Pragmatism in International Relations*, New York: Routledge, 2009, p. 163-170 (disponible à la réserve).

Semaine 15 : Jeudi 19 avril 2012

Examen final de trois heures.

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, SVP composez le 514 987-3000 poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions liées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.9 Entente d'évaluation

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Une entente [démocratique] doit intervenir entre [l'enseignantE] et les [étudiantEs inscritEs] à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition.
- b) Si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape.

6.9.3 Procédure

Cette entente [démocratique] doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent [l'enseignantE] et la majorité des [étudiantEs présentEs] doit être signée par [l'enseignantE] et par deux [étudiantEs] du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.